

**Ce mardi 6 juin, ce sont encore plus de 900 000 salariés, jeunes et retraités qui sont descendus dans la rue et ont fait grève. Un record après 6 mois de mobilisation.**

La colère s'est fait entendre dans plus de 250 rassemblements dont certains dans des lieux inédits comme à Saint-Marcellin (38) ou dans beaucoup d'autres lieux de proximité.

La dynamique de cette journée revendicative s'illustre aussi par un plus grand nombre d'entreprises où les salariés ont décidé de faire grève sur tout ou partie de la journée, en liant, souvent, la contestation de la réforme des retraites avec des revendications sur les salaires et les conditions de travail.

SERVICES	TOTAL AGENTS GREVISTES		
	Nbre d'agents devant être présents	Nbre d'agents en grève	%
<b>Etablissements</b>			
Siège Lille	16	1	6,25%
Antenne siège Amiens	1	0	0,00%
Antenne siège Rouen	3	0	0,00%
Amiens	76	4	5,26%
Caen	47	3	6,38%
Lille	91	8	8,79%
Rouen	93	13	13,98%
<b>Total DiSI Nord</b>	<b>327</b>	<b>29</b>	<b>8,87%</b>

**Malgré le passage en force et les multiples manœuvres du gouvernement, les opérations de diversion, de division et de répression les salarié.e.s refusent de tourner la page et sont toujours aussi nombreux à être opposé.e.s à la réforme du gouvernement pour empêcher que leur retraite ne redevienne « l'antichambre de la mort », à l'opposé de ce que voulait Ambroise Croizat.**

**La CGT, avec l'intersyndicale, appelle solennellement le président de la République et la présidente de l'Assemblée Nationale à respecter les prérogatives du Parlement. Le 8 juin, les députés doivent pouvoir voter sur la réforme des retraites. Le gouvernement doit respecter ce vote et renoncer à appliquer cette réforme à marche forcée.**

Un nouveau passage en force le 8 juin prochain approfondirait encore plus la crise démocratique et ouvrirait une crise institutionnelle. Cela créerait un précédent grave. Si le gouvernement persiste à passer en force, comme le dit l'intersyndicale depuis des mois, rien ne sera plus comme avant.

**Confronté à une défiance profonde, Emmanuel Macron n'a plus ni majorité sociale, ni majorité politique et va être en grande difficulté pour finir son quinquennat.**

La CGT et le mouvement syndical sont d'ores et déjà confortés par des dizaines de milliers de nouvelles adhésions qui vont permettre de transformer le rapport de force dans la durée. La CGT refuse le jeu de rôle hypocrite entre le patronat et le gouvernement et appelle à l'ouverture de vraies négociations, dans les entreprises et les branches mais, aussi, au niveau national de façon interprofessionnelle.

La base de la négociation doit être la plateforme de l'intersyndicale et les sujets de préoccupation des salariés : les salaires, les conditions de travail, l'égalité F/H ou encore l'environnement, par exemple.

La CGT réunira ses organisations pour débattre des suites et nourrir les échanges de l'intersyndicale qui communiquera le 15 juin prochain sur les suites.

**Si le gouvernement et le patronat persistent dans leur refus d'entendre les exigences du monde du travail, alors, ils ne sont pas prêts d'en avoir fini avec la mobilisation.**



**A l'ESI Rouen, toujours mobilisé-e-s avec le sourire, loin d'être abattu-e-s !**

## **Belle victoire pour les salarié-e-s de Vertbaudet : la lutte paie !**

Après plus de deux mois de grève, d'intimidation et de violentes répressions policières, les salarié-e-s de Vertbaudet obtiennent enfin satisfaction sur une grande partie de leurs revendications !

Grace à leur détermination infaillible et le soutien de toute la CGT, leur mobilisation les a mené-e-s à la victoire : victoire d'autant plus importante qu'au-delà de leur direction, c'est le fonds d'investissement d'Equistone qui a cédé !

Ces salarié-e-s, dont 90% de femmes, ont obtenu :

- **Une augmentation générale des salaires** pour les ouvrier-e-s/employé-e-s du groupe, allant de 90 à 140 € net mensuels (en fonction de l'ancienneté). Un ensemble de dispositions, allant de la reclassification aux primes et autres avantages, en passant par une clause de revoyure en cas d'inflation supérieure à 2%.
- **L'embauche de 30 intérimaires en CDI** depuis le 1<sup>er</sup> mai ;
- **Aucune sanction disciplinaire ne sera engagée à l'encontre des salarié-e-s grévistes.** La direction s'engage également à verser un 13<sup>ème</sup> mois et la PPV (prime pouvoir d'achat) dans son intégralité, sans proratisation.

**La Fédération CGT Commerce et Services félicite les salarié-e-s de Vertbaudet pour leur combativité et leur ténacité sans faille durant cette lutte jusqu'à l'obtention de la victoire qui doit en appeler d'autres et elle appelle d'ores et déjà l'ensemble des salarié-e-s de ses secteurs à se mobiliser largement le 6 juin prochain pour une nouvelle journée contre la réforme des retraites.**